

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01  
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2023**

Délibération n° 2023-08-99

Date de la convocation : 16 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de procurations : 9

**Votes** : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

**Le vingt-deux décembre deux-mil-vingt-trois à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, BASTY Jean Pierre, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, CROZET Hélène, LESCOANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre

**Procurations :**

ROCHETIN Pascale procuration à MANDON Geneviève  
SEUX Christian procuration à DUCREUX Vincent  
ROCHETTE Yvette procuration à CHAVANA Jean-Luc  
THOUMY Denis procuration à TEYSSIER Michel  
DUCHAMP Françoise procuration à SANTIAGO François  
EBOLI Laure procuration à LAROIX Laurence  
MERLE Evelyne procuration à LESCOANNE Etienne  
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène  
FAURE Pascal procuration à BESSON Hélène

**Absents excusés :**

**Secrétaire :** LARGERON Olivier

---

**OBJET :** SUBVENTIONS REGIONALES 2024

Monsieur le maire donne connaissance au conseil municipal des dispositions mises en place par la Région Auvergne Rhône Alpes pour aider les communes.

Il propose à l'assemblée de solliciter l'aide financière de la Région Auvergne Rhône-Alpes en vue de la réalisation des projets suivants qui pourront être réalisés au cours des années 2024-2025 :

***Contrat Région Ville :***

- Construction d'un espace de loisirs et vie sociale intergénérationnel et multi-activité à la Croix de Garry d'un montant estimatif de 1 740 425,40 € HT.

***Dispositif d'aide à l'hôtellerie de plein air indépendante :***

- Acquisition et installation de 5 chalets HLL supplémentaires au camping municipal de la Croix de Garry d'un montant estimatif de 300 605,97 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE ces projets.
- DECIDE de solliciter l'aide financière de la Région Auvergne Rhône Alpes.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.  
COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 22 décembre 2023.

Le Maire  
Vincent DUCREUX